

Compte rendu de visite

Date: 25 Janvier 2021

Lieu : Gouvernorat Nabeul

Objet: Visite de suivi des plateformes installées au titre de la campagne 2020-2021.

Participants:

- Dalel Azouz Toumi & Olfa Mlayeh: PRRDA-NE
- Salah Ben Youssef: INRAT
- Amine Mejri : OTD Taklesa
- Hamdi Trad: OTD Intilaka

Dans le cadre de la convention signée entre le Pôle Régional de Recherche Développement Agricole du Nord- Est (PRRDA-NE) et le Laboratoire des productions Animales et Fourragères (PAF) de l'INRAT et dans le but de contribuer au transfert des résultats de la recherche et de valoriser les résultats des plateformes installées au cours de la campagne 2019-2020, deux plateformes ont été installées au gouvernorat de Nabeul, au titre de la campagne 2020-2021 ; l' une à l'agro-combinat « Taklesa », l'autre à l'agro-combinat « Intilaka ».

Ainsi, une visite de suivi a été organisée le 25 Janvier 2021 pour rendre compte de l'état des différentes parcelles de ces plateformes et pour formuler des recommandations si nécessaire.



1- Agro-Combina Takelsa-Oued Abid »

Installée le 07/12/2020, cette plateforme comporte 3 parcelles:

- Association «Vesce **INRAT 303 (60%)** - Triticale **Vivacio (40%)**»
- Association «Vesce **INRAT303 (70%)** - Avoine **Fretissa (30%)**»
- Vesce narbonne variété «Faïza », inscrite au catalogue en 2019.

Depuis le début de la campagne, la région a bénéficié de 293 mm de pluviométrie répartis comme suit :

Mois	pluviométrie (mm)
Septembre	44.5
Octobre	14.5
Novembre	104
Décembre	112.5
Janvier	18
Total	293.5

Vesce Narbonne « Faïza »

- Le traitement herbicide post semis à base de simazine, à la dose de 1.5 l/ha a été efficace. La parcelle est propre. Toutefois on note la présence du Ray grass (graminées adventices) au 2-3 feuilles
- La levée est homogène avec environ 45 plants/m²
- La vesce est au stade début ramification



Recommandation: Prévoir l'application d'un herbicide anti- graminées tel que le « Select super » à la dose de 1 l/ha dans les plus brefs délais.

Association Vesce-Triticale & Association Vesce-Avoine

1- La levée est homogène et satisfaisante dans l'ensemble

- Association *Vesce INRAT 303-Triticale Vivacio* : environ 65 plants triticales pour 73 vesce/m²
- Association *Vesce INRAT 303-Avoine Fretissa* : environ 63 plants Avoine pour 67 plants de vesce/m²

2- Les deux cultures sont au stade début ramification pour la vesce et début tallage pour la céréale.

3- On note la présence d'adventices au stade dicotylédones dont le développement est décalé par rapport à celui des partenaires de l'association et sont donc en passe d'être rapidement dominées par la culture.

4- On note aussi la présence du Ray gras.



Association Vesce INRAT 303 -Triticale Vivacio



Association Vesce INRAT 303 -Avoine Fretissa

Recommandations : Un apport **immédiat** de 50 kg /ha d'Ammonitrite
Prévoir la possibilité de récolter en grain pour étendre les superficies la prochaine campagne moyennant un ajustement des proportions graminées-légumineuses

2- Agro-combinat «Intilaka »

La plateforme de l'agro-combinat Intilaka est à sa deuxième année. Ainsi, la récolte de la campagne précédente a servi pour l'extension des superficies réservées aux associations d'une part et pour la multiplication des semences pour l'auto approvisionnement d'autre part.

Cette plateforme comporte 4 parcelles pour les cultures suivantes :

Cultures	Superficies	Origine de la semence	Date de semis
Triticale Vivacio	1.5 Ha	Autoproduite	09/12/2020
Ass. Vesce « INRAT303 - Triticale Vivacio »	4 Ha	Autoproduite & proportion revue	8/12/2020
Parcelle Orge lemsi (multiplication)	0.5 Ha	Parcelle nouvelle	09/12/2020
Vesce « INRAT 303 »	3 Ha	Autoproduite	8/12/2020

Depuis le début de la campagne, la région a bénéficié de **175.3** mm de pluviométrie répartis comme suit :

Mois	pluviométrie (mm)
Septembre	38.9
Octobre	8.7
Novembre	87.5
Décembre	26.8
Janvier	13.4
Total	175.3

Les précipitations abondantes enregistrées au cours du mois de novembre 2020 et le début du mois de décembre (période propice et recommandée pour le semis), ont conditionné la date et l'opération de semis. En effet, pour des conditions de terrain, l'utilisation du semoir pour le semis était impossible et le recours à l'utilisation d'un épandeur d'engrais pour semer l'association vesce triticales était la solution disponible et inévitable.

Toutes les parcelles ont reçu l'équivalent de 50 kg d'Ammonitrite/ha le 23 janvier 2021. L'état général des différentes parcelles est acceptable :

Parcelles Orge Lamsi & Triticale Vivacio

Triticale Vivacio



Orge Lamsi



Les deux parcelles sont fortement envahies par l'oxalis

Recommandations : il faut traiter immédiatement par un désherbant anti-dicotylédone : par le produit commercial «Nikos forte» à la dose de 0.7 l/ha et prévoir un apport de 100kg/ha d'Ammonitrite vers mi- février

Parcelle Vesce INRAT 303



- Couverture végétale hétérogène, envahie par endroits par l'oxalis, le chrysanthème et le ray-grass.
- Le désherbant simazine n'a pas été appliqué en post-semis-pré levée.
- Une performance moyenne de la culture est attendue.

Parcelle Association Vesce-Triticale



- A cause des conditions climatiques et les conditions du terrain le semis a été fait à l'aide de l'épandeur
- La levé est hétérogène selon la texture du sol qui varie entre sablonneux et limoneux sablonneux
- On note une présence massive de l'oxalis qui disparaîtra et peut ne pas affecter négativement la culture.

Recommandation : préparer une stratégie de lutte contre l'oxalis basée sur les rotations des cultures, la fertilisation adéquate des cultures (particulièrement en phosphate); l'épandage systématique du fumier, les cultures de couvertures, l'engrais vert, l'élimination à temps du couvert végétal spontané sur les parcelles laissées périodiquement en jachère, le semis de la luzerne sous couvert de céréales etc.